



DOSSIER D'INSCRIPTION SCOLAIRE ANNEE 2026-2027

RENSEIGNEMENTS ENFANT-FAMILLE

RÉSERVÉ AU SERVICE

Nom Prénom de l'enfant:

.....
.....
.....

Nom de l'enfant :Prénom :

Né(e) le :à(Commune et Code Postal)

Sexe : Masculin Féminin

Adresse complète :
.....

Inscription à l'Ecole de : Maternelle Élémentaire

Classe : PS MS GS CP CE1 CE2 CM1 CM2

RÉSERVÉ AU SERVICE

Nom du Responsable payeur des prestations:

.....
.....

Responsable légal 1 (payeur des prestations)

Père Mère

Autre (Préciser) :

Nom :

Prénom :

Adresse (Si différente de l'enfant)

.....

Domicile :

Portable :

@ mail :

Nom et coordonnées de l'employeur :

.....

Travail :

• Remplir tous les champs.

Responsable légal 2

Père Mère

Autre (Préciser) :

Nom :

Prénom :

Adresse (Si différente de l'enfant)

.....

Domicile :

Portable :

@ mail :

Nom et coordonnées de l'employeur :

.....

Travail :

RÉSERVÉ AU SERVICE

Quotient :

.....

AUTRES RENSEIGNEMENTS

Joindre le jugement pour la garde de l'enfant ou l'attestation d'autorisation du parent non présent

Mariés Veuf-Veuve Divorcés Séparés Pacsés Concubinage

Si séparation des parents : Garde alternée Oui Non

Information complémentaire si besoin :

Pièces obligatoires à fournir pour l'inscription scolaire

Dans le cadre de l'inscription scolaire, les responsables légaux sont tenus de fournir les **photocopies** des pièces suivantes :

- Fiche d'inscription scolaire dûment complétée
- Cartes nationales d'identité des responsables légaux
- Livret de famille (parents/enfants) **ou** extrait d'acte de naissance de l'enfant avec indication de la filiation
- Carnet de santé de l'enfant attestant de la mise à jour des vaccinations obligatoires
- Justificatif de domicile de moins de trois mois
- Certificat de radiation, le cas échéant, en cas de changement d'établissement scolaire

Situations particulières :

- En cas de divorce : copie du jugement de divorce précisant les modalités d'exercice de l'autorité parentale
- En cas de séparation sans jugement : attestation écrite du parent non présent autorisant l'inscription de l'enfant dans une école de la commune de Ludon-Médoc

Restauration scolaire :

- Dossier d'inscription à la restauration scolaire, accompagné du dernier quotient familial délivré par la Caisse d'Allocations Familiales (CAF).

Le dossier est à retirer en mairie.

INSCRIPTION AUX SERVICES

Inscription restauration scolaire :



Les repas sont pris en charge par la société SRA Ansamble

La fiche d'inscription se trouve en mairie

TEMPS EXTRASCOLAIRES / APS

ACCUEIL DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT (ALSH)

Petites et grandes vacances scolaires

Les familles ont la possibilité d'inscrire leur enfant dans l'un des **six Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH)** relevant de la **Communauté de Communes Médoc Estuaire** :

- ALSH d'Arsac
- ALSH du Pian-Médoc
- ALSH de Soussans
- ALSH de Cussac
- ALSH de Macau
- ALSH de Ludon-Médoc


Modalités d'inscription


 **Les inscriptions s'effectuent exclusivement via le Portail Famille Médoc Estuaire.**

Un **mot de passe provisoire** sera transmis aux familles **uniquement après la remise du dossier simplifié d'inscription**, à retirer :

- Directement auprès de l'ALSH

Contact après dépôt du dossier :


 05 64 12 06 76

 portailfamille@medoc-estuaire.fr

Contact

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter :

Madame DESBOS, Directrice de l'ALSH de Ludon-Médoc

 06 45 75 22 21

 alsh.ludon@medoc-estuaire.fr